

Intégration des Infirmières Mobiles en Hygiène au sein des EOH: expérience du Groupe Hospitalier Henri – Mondor

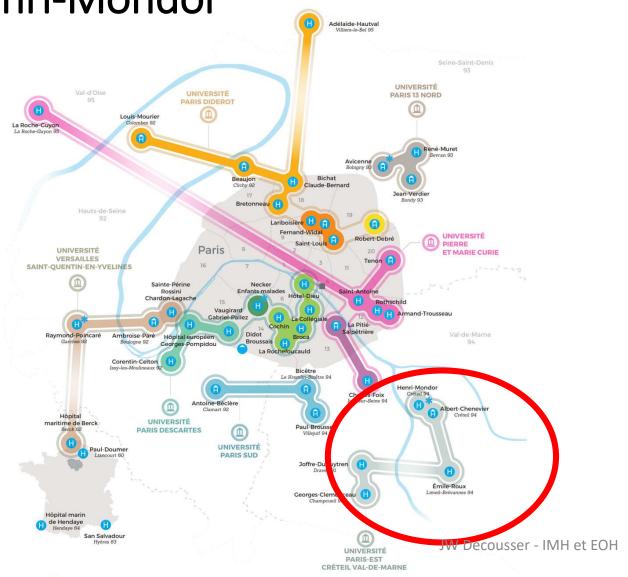
Cécile DARIEL (IMH 91), Alexandra MERCIER (IMH 91), Emilie PERCHAT (IMH 94), Sarah PUDEWIL (IMH94) Jean-Winoc DECOUSSER – EOH HU-HM

➤ Le point de vue de l'EOH

Contexte:

Hôpitaux Universitaires

Henri-Mondor





- > 5 hôpitaux (3 dans le 94 / 2 dans le 91)
- > = CHU « tourné vers son territoire »
- > 2814 lits
- > **DMU gériatrie**: 1605 lits
- > **DMU médecine** (dont gériatrie aigüe): 615 lits
- Urgences: 64 346 passages /an avec 12 154 hospitalisations (problème d'aval)
- Filières gériatriques: Henri Mondor (+Equipe Mobile de gériatrie) et Clémenceau (Centre Est Essonne)





Historique - IMH



- 1ère IMH 94 recrutée en 2018, rattachée à l'EOH d'Emile ROUX
- 2019 2020: crise COVID
 - Expérience riche mais épuisante
 - Manque d'interaction avec l'EOH HU-HM
 - « solitude » de l'IMH entre les établissements / CPIAS /ARS
- 2021: fin de l'expérience IMH et intégration dans l'EOH de Dupuytren comme infirmière hygiéniste au sein des HU-HM
- > OK pour continuer l'aventure, mais plus comme cela.
- 2021: recrutement de 4/5 IMH pour le 94 (2/3 site rattachement Emile Roux) et le 91 (2/2)
- 2022: recrutement d'une 3 IMH sur le 94



Intégration au sein de l'EOH



- Recrutement via CPIAS IDF / sur le Groupe Hospitalier
- Formation de 1 à 2 semaine sur le site d'Henri Mondor
- Formation de 1 à 2 semaines sur le site gériatrique de rattachement
- Accompagnement sur 1 ou 2 EHPAD par une IMH déjà en place
- Participation aux réunions de l'EOH GH
- Participation à la « Prime d'Engagement Collectif » de l'EOH
- Localisation géographique dans les locaux de l'EOH (1/2)



Problème d'encadrement / d'accompagnement réglé





- Réunion hebdomadaire avec le cadre PNM du service + 2 médecins du service impliqués dans le projet
- Rencontre avec les filières gériatriques
- Si problème avec établissement (non réponse, conflit..):
 - > Discussion en réunion hebdomadaire
 - ➤ Remontée vers les correspondants concernés des ARS
 - ➤ Intervention avec filière gériatriques
- Appréciation des priorités dans le cadre du suivi « à froid »
 - Ex: DARI et schéma du réseau d'eau
- Gestion initiale des clusters (puis autonomie)
 - ➤ Spécificité de certaines EHPAD
- Accompagnement pour la préparation des DU (mémoire..)



Intérêt pour l'EOH



- Fait « sens » dans le cadre du parcours gériatrique de soins (retour en EHPAD après COVID, portage / contact BHRe...)
- Augmentation significative de la taille des EOH ++
 - ➤ Clémenceau: de 1 IDE à 3 IDE
 - ➤ Emile Roux : de 1 cadre + 1 1 IDE à 1 cadre + 4 IDE
- ... mais Problème géographique:
 - Travaux au sein des locaux des EOH: financement?
 - Délocalisation dans un autre local: défavorable à « l'intégration »
- Et frustration: richesse des profils (IDEC....) et des expertises
 - Mais qui n'est pas mis à profit car IMH dédiées à 100% aux EHPAD



Réflexions autour de l'»intégration au sein de l'EOH »



- Organisation du dispositif IMH: mieux mais pourrait encore s'améliorer
 - ➤ Synergie évidente entre les IMH
 - ➤ Ne doit pas se faire au détriment de l'intégration au sein des EOH
- IMH formée et accompagnée par l'EOH:
 - ➤ Quel retour vers l'EOH (« donnant /donnant »)?
 - ➤ Participation à certaines activités: ENP? (aujourd'hui exclu de la convention)
- Réalisation d'un DU dans la convention : nécessité d'appréhender l'hygiène / prévention du risque infectieux dans sa globalité
 - ➤ Intérêt d'agir au sein d'une EOH au-delà des EHPAD et des hôpitaux gériatriques
- Temps médical « d'accompagnement »?
 - ➤ Equipe Mobile d'Hygiène vs IMH?
 - « compensation » par une participation des IMH aux activités des EOH?



Intégration IMH / EOH: Perspectives



- Intégration incomplète
- Recrutement des IMH: OK car environnement plus accueillant/organisé qu'avant la crise COVID
- Le problème va être la **fidélisation**:
 - Forme de frustration des IMH et des EOH?
 - ➤ Opportunités manquées de partager les expériences et connaissances de TOUS les acteurs= gâchis?
- Besoin de flexibilité en gardant évidemment la gestion des EHPAD comme une priorité avec une obligation de résultats
 - Laisser la possibilité officielle et contractuelle d'intervention avec les EOH sur les hôpitaux / groupes hospitaliers de rattachement
 - Fonction des envies / attentes des IMH (carrière, nombre d'EHPAD...) et des EOH
 - Indispensable à la pérennité du dispositif d'accompagnement

